

Réf: Dossier 193838

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « YLEA.FIRST »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Deux  
plateaux, Lot 920, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/04/2023, et enregistrés au CEPICI le 02/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YLEA.FIRST »

Objet : BATIMENT ET ARCHITECTURE , IMMOBILIER, TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES, AMENAGEMENT FONCIER, VENTE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION, PRESTATION DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 600,000 F CFA divisé en (120.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 120 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Deux plateaux, Lot 920, Ilot 0

Dirigeant(s) M YORO LAGO ERIC ANAWEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05530 du 24/05/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°38365/GTCA/RC/2023 du 24/05/2023

